



Liste d'aptitude de B en A

CAPL du 14 octobre 2015

Déclaration liminaire CGT

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le ministère vient d'annoncer 16 milliards d'économies budgétaires sur les crédits de fonctionnement de 2016, dont 5 milliards pour le budget de l'Etat, ainsi que 2548 suppressions d'emplois au ministère, dont 2000 aux Finances publiques, qui viennent ainsi s'ajouter aux 30 000 suppressions depuis 2000 !

Avec 60 à 80 milliards annuels de fraude fiscale en France, c'est d'une réinjection de moyens dont nous avons besoin, tant humains que financiers, pas de nouvelles coupes sombres qui vont à l'encontre de la justice fiscale !

Le 8 octobre dernier, à l'appel de plusieurs organisations syndicales, dont la nôtre, les salariés ont fait grève pour défendre leurs salaires, l'emploi et la protection sociale. Cette date peut constituer le point de départ d'un mouvement que nous espérons plus vaste pour mettre un frein à cette spirale infernale qui produit bas salaires, chômage et recul des services publics.

Aujourd'hui, la ministre de la fonction publique prétend unifier les grilles et échelles de rémunération dans les trois versants de la Fonction publique. L'objectif est désormais d'impulser et d'organiser la mobilité inter administrations. Nous nous félicitons que les organisations représentatives, à commencer par la CGT, aient refusé de prêter main forte à une telle duperie.

Et ce n'est pas la criminalisation de l'action syndicale, à Air France ou ailleurs, ni le total déni de démocratie du gouvernement dans le dossier PPCR passé en force malgré le vote négatif de plus de la moitié des organisations syndicales, qui vont arranger le climat social !

Nous déplorons le « 2 poids, 2 mesures » : d'un côté, 2 chemises arrachées aboutissent à des arrestations au petit matin, des gardes à vue et des menaces de poursuites pénales ; de l'autre, la criminalité en col blanc des Cahuzac, Balkany, Guéant et consorts n'entraîne que convocations polies et poursuites symboliques...

Et nous n'oublions pas le meurtre par les forces de l'ordre d'un jeune militant pacifiste à Sivens il y a bientôt un an, pour lequel nous attendons encore les déclarations horrifiées de Valls et consorts, qui s'offusquent de chemises arrachées à des directeurs voyous, mais pas d'un jeune, mort pour avoir seulement manifesté.

A la DGFIP, une de nos camarades est menacée de mort pour avoir publiquement réclamé des sanctions contre les incendiaires du Centre des finances publiques de

Morlaix, sans que la direction locale réagisse, ni que la DG s'en émeuve. Pendant ce temps-là, pour la 2^e année consécutive dans les Bouches-du-Rhône, la direction inscrit en risque mortel dans le DUERP les interventions syndicales ! Rassurez-vous, la CGT a pris ses responsabilités et saisi le CHS-CT.

Quant au dossier « régime indemnitaire », nous vous rappelons qu'il n'est toujours pas clos.

Concernant les critères de préparation et d'élaboration des listes d'aptitude, nous vous rappelons revendiquer des modalités les plus objectives possibles, à savoir :

- une information collective préalable à la sélection donnant à tous les candidats une information identique en évitant les dérives de présélection que peuvent constituer les entretiens individuels ; nous attirons votre attention sur la situation des agents de province, pour lesquels le déplacement à Pantin peut parfois être un frein à cette légitime information ;
- l'abandon du système des potentialités, qui limite la défense des agents en CAPN aux seuls agents présélectionnés par les directeurs locaux ;
- l'établissement d'un rapport d'aptitude pour tous les postulants et non pour les seuls candidats classés «excellent».

Nous vous rappelons que le classement doit rester le plus objectif possible et, pour cela, l'ancienneté dans le grade et l'échelon sont à privilégier.

Bien évidemment, les élus de la CGT Finances publiques ne participent pas à l'établissement de l'ordre de mérite comparé entre les candidats. Cette responsabilité incombe seule à l'administration.

Nous tenons à réaffirmer ici que tous les agents promus ont vocation à occuper un poste correspondant au grade d'inspecteur. Nous rappelons également que l'administration et la hiérarchie ont un rôle d'accompagnement pour mener à bien les nouvelles responsabilités confiées aux promus. Ce rôle d'accompagnement doit être renforcé du fait de l'abandon par la Direction générale des sessions de formation qui étaient mises en œuvre au sein de l'Ecole nationale.

Enfin, la CGT demande à ce que le vote à l'issue de la CAPL soit global sur chacune des listes proposées.